



CONVENTION SUR L'INTERDICTION DES ARMES BIOLOGIQUES

RÉUNION DES ETATS PARTIES 2012

Point 7 de l'ordre du jour:

Examen des évolutions survenues dans le domaine de la science et de la technologie présentant un intérêt pour la Convention

Intervention prononcée par

S.E. M. Urs Schmid

Représentant permanent de la Suisse auprès de la Conférence du désarmement

Genève, 11 décembre 2012

Monsieur le Président,

La Suisse voudrait tout d'abord saisir cette occasion pour vous remercier de l'excellent travail que vous avez effectué dans la compilation du document de synthèse. Nous apprécions particulièrement la manière dont vous y abordez le domaine de la science et de la technologie en général ainsi que les thématiques des préoccupations découlant des recherches ayant un double usage et la question de la sensibilisation des chercheurs en particulier. Nous sommes d'avis que ce document reflète fidèlement les débats que nous avons eus sur la question cette année lors de la réunion d'experts et qu'il donne aux Etats parties un bon point de départ pour adopter des vues communes.

Monsieur le Président,

Nous assistons à des progrès fulgurants et révolutionnaires dans le domaine des sciences de la vie. Ils détiennent un énorme potentiel pour la santé publique et d'autres applications bénéfiques mais comportent aussi des risques pour nos sociétés, dans la mesure où ce savoir ainsi que les technologies et les matériaux correspondants peuvent être utilisés à mauvais escient. Nombre de développements dans le domaine des sciences de la vie résultent, en règle générale, en une utilisation plus rapide, plus facile et meilleur marché des sciences et technologies biologiques. Un nombre croissant de personnes dans un nombre toujours plus important de lieux tirent profit de ces avancées, lesquelles offrent des occasions et des

possibilités jusqu'ici inédites. Mais celles-ci peuvent aussi augmenter les risques de prolifération, tout en compliquant les efforts déployés en matière de sécurité et de sûreté biologiques.

Dans ce contexte, il est absolument crucial que la CABT s'adapte aux rapides développements dans le domaine des sciences et des technologies biologiques. A cet égard, la Suisse salue le fait que la septième Conférence d'examen ait décidé d'inclure ce point de manière permanente à l'ordre du jour du programme de travail intersessions. Cela dit, nous continuons à penser qu'il est nécessaire de mettre en place un mécanisme efficace qui permettrait d'examiner systématiquement et régulièrement les avancées pertinentes dans le domaine des sciences de la vie. Un tel dispositif devrait inclure une forme d'échange institutionnalisé entre la communauté de la CABT et les spécialistes des sciences de la vie ainsi qu'un processus de sensibilisation mutuelle sur les développements qui pourraient avoir un impact sur la sécurité internationale.

L'absence à ce jour d'un véritable débat sur l'influence que de tels développements pourraient avoir sur les normes interdisant les armes biologiques, sur la sécurité internationale ainsi que sur la liberté et les progrès scientifiques de même sur la façon de relever ces défis montre qu'il nous reste encore beaucoup de travail à faire en termes d'échanges et de sensibilisation au sein de la société.

A nos yeux, le terrain doit encore être préparé avant que nous puissions nous accorder sur des règles et des pratiques internationales. Nous estimons néanmoins qu'il est essentiel d'avoir des discussions approfondies sur le sujet aux plans à la fois national et international, y compris dans le cadre de cette convention, afin d'identifier des moyens appropriés et fiables d'aller de l'avant. Le caractère à double usage de la recherche dans le domaine des sciences de la vie exige des approches réfléchies pour maximiser les retombées positives et minimiser les risques d'accident ou d'abus. A cette fin, la Suisse a lancé cette année un projet national qui réunit des acteurs concernés par la thématique, afin qu'ils débattent des divers défis, trouvent un terrain d'entente et identifient les domaines où des interventions s'imposent.

Monsieur le Président,

Nous sommes d'avis que le fait de responsabiliser les chercheurs en attirant leur attention sur les dangers potentiels de leurs travaux continuera à la fois à être une mesure importante dans le cadre de la mise en œuvre de la CABT et un élément crucial de toute marche en avant concernant le domaine de la science et de la technologie. En éduquant et en sensibilisant les scientifiques sur les risques et les retombées positives des biotechnologies et en mettant en place des règles éthiques et des codes de conduite, nous contribuerons à faire en sorte que seuls des types et des quantités d'agents biologiques dont l'usage se justifie en termes de prophylaxie et de protection ou pour d'autres raisons de nature pacifique puissent être utilisés dans le domaine de la recherche. Il importe à cet égard que les Etats parties à la CABT jouent le rôle qui leur incombe pour favoriser la mise en place et la promotion d'une culture de la responsabilité et de la sécurité parmi les spécialistes des sciences de la vie.

A ce propos, je voudrais citer le document de travail intitulé «Démarches possibles concernant l'éducation et la sensibilisation des spécialistes des sciences de la vie» (BWC/CONF.VII/WP.20/Rev.1), qui a été soumis par onze Etats parties lors de la dernière

conférence d'examen et qui contient déjà toute une série de propositions concrètes pour des approches efficaces aux plans international, national et régional.

Monsieur le Président,

Je souhaiterais conclure mon intervention en mentionnant le débat sur la convergence entre la chimie et la biologie, en particulier concernant les agents incapacitants, sujet qui préoccupe grandement les communautés de scientifiques de la CABT et de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (CIAC). Ces développements soulignent la nécessité d'une coopération plus étroite entre les deux communautés.

Le conseil consultatif scientifique de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) a noté dans son dernier rapport sur les avancées dans le domaine des sciences et des technologies que les débats techniques sur les agents chimiques incapacitants avaient été exhaustifs. Participant activement à ces débats depuis des années, la Suisse estime que la troisième Conférence d'examen de la CIAC, qui se déroulera en avril 2013, sera une excellente occasion de lancer une discussion sur les agents incapacitants utilisés à des fins de maintien de l'ordre, discussion qui conduira à une transparence accrue au sein des Etats parties. Dans cette optique, nous venons de soumettre une proposition de texte concernant les exigences de signalement relatifs aux agents chimiques incapacitants en vue de son adoption par la troisième Conférence d'examen de la CAC. Nous invitons les délégations intéressées par ce projet à s'adresser à nous pour de plus amples informations.

Monsieur le Président, je vous remercie.

Mr. Chairman,

Switzerland would first like to seize this opportunity to thank you for your excellent work in developing the synthesis paper. We particularly welcome how the subject of science and technology in general, as well as the issues of dual-use research of concern and awareness-raising of life scientists in particular, are addressed. We believe it captures our deliberations on the topic at this year's Meeting of Experts accurately and provides a useful starting point for States Parties to agree on common understandings.

Mr. Chairman,

We are witnessing rapid and revolutionary advances in the life sciences. These have enormous potential for public health and other beneficial applications, but may also pose risks to our societies as the same knowledge, as well as the materials and technologies involved, can be misused to cause harm. Many developments in the life sciences result, as a rule, in faster, cheaper, and easier applications of biological science and technology. More people in an ever larger number of locations take hold of these developments, which offer unprecedented opportunities and possibilities, but may also increase proliferation risks as well as complicate biosafety and biosecurity efforts.

Against this background, it is absolutely vital that the BWC does not lose touch with the rapid developments in biological science and technology. In this regard, Switzerland welcomes the decision taken by the Seventh Review Conference to include developments in science and technology as a standing agenda item of the intersessional process. However, we continue to emphasise that, in our view, it is necessary to set up an effective mechanism that provides for a regular and systematic review of relevant developments in the life sciences. Such a mechanism should include some form of institutionalised exchange between the BWC community and life scientists as well as mutual awareness-raising on developments that may impact international security.

The absence of any major discussion so far on how these developments may affect the norm against biological weapons and international security, scientific freedom and progress, as well as on how we intend to address these challenges, shows that a lot of work on our part in terms of exchange and societal outreach still remains to be done.

In our view, the preparatory groundwork still needs to be laid before we can agree on rules and international practices. Yet, we do believe that it is important to have an in-depth discussion now at both the national and international level – including in the framework of this very Convention – in order to identify informed and appropriate ways forward. The dual-use nature of life science research requires thoughtful approaches to maximize benefits and minimize risks of accidents or misuse. To this end, Switzerland initiated a national process this year that brings together relevant actors to discuss the various challenges, find common ground and identify areas that require action.

Mr. Chairman,

In our view, the responsible conduct of research by life scientists sensitised to potential dangers will continue to constitute both an important implementation measure of the BWC and a crucial element of any way forward to the issue at hand. Educating and raising the aware-

ness of researchers about the risks and benefits of biotechnology as well as implementing ethical guidelines and codes of conduct help ensure that research activities only involve biological agents of types and in quantities that have justification for prophylactic, protective or other peaceful purposes. BWC States Parties should do their part to support the fostering and promotion of a culture of responsibility and security among life scientists.

At this point, I would like to refer to the Working Paper on «Possible approaches to education and awareness-raising among life scientists» (BWC/CONF.VII/WP.20/Rev.1), submitted by eleven States Parties at the last Review Conference, which already contains a wealth of concrete proposals for useful approaches on the international, regional and national level.

Mr. Chairman,

I would like to conclude my intervention by referring to the debate on the convergence of chemistry and biology, and incapacitating agents in particular, which is an issue of heightened concern to both the BWC and CWC scientific communities. These developments underscore the importance of a much needed closer cooperation between the BWC and the CWC.

The Scientific Advisory Board of the OPCW has stated in its latest report on developments in Science and Technology that the technical discussion on incapacitating chemical agents has been exhaustive. As an active contributor to the debate for years, Switzerland believes that the Third Review Conference of the CWC in April 2013 is thus an excellent opportunity to initiate a discussion on incapacitating agents for law enforcement purposes that will lead to greater transparency among State Parties. To this end, we just introduced a text proposal for report language on incapacitating chemical agents for adoption by the Third CWC Review Conference. We invite delegations interested in this proposal to approach us for further information.

Thank you, Mr. Chairman.